

Coopérative fédérée de Québec

www.coopfed.qc.ca

le coopérateur agricole

AVRIL 2004



Dossier Cannabis « Québec Gold » : La République des Hells

Nouvelle chronique acéricole
Citadelle

Un entretien avec Luc Lussier et René Arès

Lait
Réussir sa transition

Aviculture
La grippe aviaire





« Québec Gold »

La République des Hells

Texte de Nicolas Mesly

La culture illégale du cannabis rapporterait entre 5,5 et 11 milliards \$ par année¹. C'est plus que les exportations canadiennes de blé, de viandes de porc et de bœuf combinées! Selon la GRC, les Hells Angels contrôlent la distribution de cette industrie au noir à l'échelle du pays et leur puissance a grandi avec le « Québec Gold », une variété de marijuana cultivée dans les champs de maïs de la province. Faut-il légaliser le « pot » pour couper l'herbe sous le pied des trafiquants?

« Pas question d'intimidation. Je ne vivrai pas dans une république des Hells! »

YVAN LOUBIER, député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot

Lors du lancement de l'Opération Cisaille orchestrée par la Sûreté du Québec, le 25 juin dernier, au lendemain de la Saint-Jean-Baptiste, le député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot, Yvan Loubier, exhorte ses concitoyens à dénoncer « les poteux » qui squattent les champs et boisés de la MRC des Maskoutains en téléphonant anonymement au numéro Info-crime 1-800-711-1800. Le but de l'Opération Cisaille : retirer le plus de plants de cannabis du marché.

Yvan Loubier a fait de la guerre à la marijuana son cheval de bataille. En 1998, il démontre, photos aériennes à l'appui, la mutation du Corn Belt québécois en Pot Belt. Une sortie publique qui vaudra à l'ex-économiste en chef de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et sa famille de vivre deux mois et demi sous la protection de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), après avoir reçu deux appels de menaces de mort attribués au tristement célèbre groupe de motards criminalisés, les Hells Angels.

Pour « Monsieur Cannabis », qui admet avoir fumé un joint dans sa jeunesse, le « pot » ne symbolise plus l'époque Peace & Love des années soixante-dix. La marijuana serait devenue « une drogue dure » qui symbolise aujourd'hui une guerre d'argent où « l'avenir de nos enfants est en jeu! ». Et il prône l'intervention musclée de l'armée, « comme aux États-Unis », pour exterminer le fléau une fois pour toutes.

1. La GRC estime la production annuelle de cannabis à 800 tonnes depuis 1997. Personne ne peut chiffrer la production ni la valeur exacte de cette industrie au noir. Toutefois, la valeur des plants saisis au Canada représenterait plus de 2 milliards \$. La très sérieuse revue *Forbes*, elle, estime la valeur de ce commerce illicite entre 5,5 et 11 milliards \$.



Alain Berthiaume opère une banque de semences de cannabis sur la rue Monk à Montréal offrant plus de 250 variétés à ses clients. La guerre du cannabis, de la plante au joint, a ceci de paradoxal. N'importe qui peut devenir un expert mariculteur, petit ou gros. La vente d'équipements et de livres spécialisés est libre. Le « prince du pot québécois » a fait quatre mois de prison en 2003 pour avoir organisé la Coupe Cannabis Hashich de 1998 à 2001, un événement inspiré de la Hollande. Advenant la légalisation du pot au Canada, les autorités policières craignent l'invasion de narcotouristes.

Le Québec détient près de la moitié du nombre de plants saisis au pays talonné par la Colombie-Britannique. Un record! 648 000 plants en 2001, plus de 524 000 en 2002, idem en 2003². Valeur dans la rue : 1 milliard \$!

La culture florissante de la marijuana a délaissé en partie les unités thermiques et le camouflage de sa cousine, le maïs, pour envahir les champs et les forêts de l'Abitibi-Témiscamingue et du Lac-Saint-Jean. Et elle pousse à l'année longue sous les tropiques artificielles, à l'abri des regards inquisiteurs, dans un nombre innombrable de maisons résidentielles transformées en serres hydroponiques ou aéroponiques. L'envahissante culture de marijuana pose un sacré problème de société. Et le débat ne peut plus être étouffé.

« Les progrès génétiques réalisés sur le cannabis sont comparables au développement de maïs OGM! Mais cela ne fait du pot une drogue dure comme la cocaïne ou l'héroïne. C'est la même plante qu'il y a 30 ans », explique Alain Berthiaume, éditeur de la revue *Cannabis Québec*. Le taux de THC, la substance euphorisante du cannabis disponible sur le marché, varierait entre 6 % et 31 %, alors qu'à l'état naturel la plante en contient moins de 3 %³.

2. La GRC indique que les statistiques de 2003 sont semblables à celles de 2002 (voir graphique à la page 71).

3. *Le Cannabis : Positions pour un régime de politique publique pour le Canada*, Rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, septembre 2002.



Le chef de police autochtone C. Gordon McGregor (à l'extrême gauche) a demandé l'aide de la GRC et de l'armée canadienne pour éradiquer des plants de cannabis aux abords de la réserve indienne Kitigan Zibi dans la réserve faunique de La Vérendrye, après avoir reçu un mandat clair du Conseil de bande. L'opération Cactus menée par le sergent Noel St. Hilaire (au centre), le 5 août dernier, a permis l'éradication de 1 200 plants. Une minorité de trafiquants vivent comme des millionnaires sur la réserve. Ceux-ci trempent dans le trafic de marijuana après s'être fait la main dans la contrebande de cigarettes à la frontière entre les États-Unis et le Canada. **« Nos enquêtes mènent aux Hells Angels »**, indique M. St. Hilaire. Comme dans les communautés rurales, le cannabis empoisonne la vie des habitants des réserves.

Fumeur invétéré, Berthiaume prêche pour la légalisation du « joint récréatif ». Quantité d'adeptes, adultes et vaccinés, dit-il, fument du pot *home grown*, assis pépères dans leur salon, sans être pour autant « des criminels » ou des « fournisseurs attirés des Hells ».

« Le prince du pot » québécois opère une banque de semences de cannabis qui a pignon sur la rue Monk à Montréal. Il offre à ses clients pas moins de 250 espèces de variétés de cannabis importées des quatre coins du monde dont la Hollande et les États-Unis. Le « Québec Gold », de son vrai nom *Freezeland*, qui a colonisé les champs de maïs de la province, est un mélange de deux souches de cannabis Sativa et Indica. Le « Québec Gold » et le « BC Bud » sont aujourd'hui une sorte d'appellation non contrôlée de toutes les variétés produites en serres ou à l'extérieur qui se retrouvent sur le marché.

La guerre à la consommation et à la culture illégale de cannabis, de la semence au joint, a ceci de paradoxal. N'importe quel quidam peut devenir petit ou gros mariculteur en s'approvisionnant librement en graines et en équipements spécialisés. Terreaux, lampes de 400 à 1 000 watts, ventilateurs, engrais chimiques, organiques, etc. Les vendeurs d'équipement de culture hydroponique ou aéroponique pullulent tant à Montréal qu'en province qu'à Toronto et à Vancouver.

De plus, rien de plus facile que de devenir un jardinier expert. L'Interpol dénombre pas moins de 1 000 sites

Internet où il est possible de prendre un cours 101 sur la culture de cannabis, sans compter une galaxie de littérature disponible sur les rayons des magasins spécialisés.

Par contre, dès que vous portez un joint à vos lèvres, vous vivez dans l'illégalité. Si les policiers n'arrêtent pas tous les consommateurs, c'est qu'ils sont débordés. Le Canada compte de un à deux millions de fumeurs de mari. Chaque année de 20 000 à 50 000 Canadiens sont arrêtés pour possession simple de cannabis. Tous ces gens engorgent le système judiciaire. Et près d'un million de Canadiens possèdent un casier judiciaire. Avec un tel tatouage, il est impossible de voyager aux États-Unis ou d'obtenir l'emploi de ses rêves dans le cadre du libre-échange nord-américain.

La demande nord-américaine pour du pot de qualité est hallucinante. Il existe même une bourse du « pot » sur le réseau Internet. Les prix atteignent le septième ciel. « Le prix d'une livre de « BC Bud » passe de 3 000 \$ à 5 000 \$ la livre, dès qu'elle franchit la frontière américaine. Le prix moyen d'une livre de « Québec Gold » produite à l'extérieur est de 2 150 \$; en serre, de 3 250 \$. Plus on s'éloigne au Sud, plus le pot vaut son pesant d'or, jusqu'à 7 000 \$ la livre », explique Jean-Pierre Lévesque, coordonnateur des projets spéciaux au Service canadien de renseignements criminels.



Selon la GRC⁴, les Hells Angels contrôlent la distribution de marijuana d'un bout à l'autre du pays. Petits et gros mariculteurs travaillent sous forme de sous-traitance pour le groupe de motards criminalisés. Des pactes sont conclus notamment avec les groupes criminels vietnamiens pour la culture intérieure de « BC Bud » en Colombie-Britannique, mais aussi à Toronto, Ottawa et Montréal. Des cellules d'immigrants illégaux, un bassin de main-d'œuvre soumise, font pousser l'or vert des Hells.

Toutefois, « personne ne connaît le véritable pourcentage de production de marijuana sous la tutelle du crime organisé et celui détenu par des petits producteurs qui fournissent leur cercle d'amis », précise Daniel Sansfaçon, directeur général adjoint du Centre international pour la prévention de la criminalité basé à Montréal.

La plus grosse saisie effectuée par la SQ en territoire agricole se chiffre à 552 plants en 2002. Mais les policiers investissent des plantations sur les terres de la Défense nationale et même de 5 000 à 10 000 plants sur les terres de la Couronne. De véritables « rizières » poussent le long des rivières dans les parcs nationaux. Certaines sont plantées avec des variétés de cannabis couleur d'épinette, pour éviter toute détection aérienne. D'autres variétés « boostées » dans des serres intérieures permettent une première récolte en six semaines. Une maison transformée en serre peut rapporter 1 million \$ pour un investissement de 50 000 \$.



PHOTO : ARCHIVES DU SÉNATEUR NOLIN

« La guerre contre le cannabis cause plus de dommages que la drogue elle-même. »

Quinze mille policiers de la Sûreté du Québec participent à cette zafra du Nord. Sans compter l'appui des policiers municipaux, de la police autochtone, de la GRC et des hélicoptères Griffon de l'armée canadienne. Malgré tous ces efforts, le prix de l'once de cannabis dans la rue ne sourcille pas. Et un joint de marijuana est aussi disponible dans les écoles secondaires que de l'aspirine chez Jean Coutu.

4. *Le Canada en guerre contre les bandes de motards hors la loi*, La Gazette, GRC, Vol. 64, No 3, 2002.

La culture de la marijuana au Canada : évolution et tendances actuelles, novembre 2002, Direction des renseignements criminels, GRC.

dit le sénateur conservateur,
Pierre Claude Nolin
auteur d'un rapport fouillé sur le cannabis
déposé au parlement canadien
en septembre 2002. M. Nolin propose
carrément de légaliser le cannabis
en créant une Société des alcools et...
des drogues. Rien de neuf dans ce projet.

En 1972, il y a plus de 30 ans,
la Commission parlementaire Le Dain
faisait la même recommandation.
Le sénateur compare l'actuelle situation
du cannabis à l'époque de la prohibition
de l'alcool dans les années 1920-33.
Et il demande aux législateurs canadiens
d'inhaler une bouffée de bon sens.

« **D**es milliards de dollars ont été engloutis pour réduire l'offre. Pourtant le cannabis est plus disponible que jamais, cultivé à grande échelle et même exporté », soutient le sénateur conservateur Pierre Claude Nolin, auteur d'un rapport fouillé sur les drogues illicites déposé au Parlement canadien en septembre 2002⁵.

Conclusions du très controversé rapport Nolin qui veut remettre les pendules à l'heure : la guerre du cannabis défonce les budgets policiers. « Jusqu'où peut-on aller? », les fumeurs de pot ne sont pas des bandits ni des toxicomanes, la consommation de cannabis ne mène pas automatiquement à sniffer de la coke ou à se piquer à l'héroïne.

Par rapport à la cigarette ou à un autre psychotrope, la marijuana crée moins d'accoutumance, peu importe sa force. Entre 5 et 10 % des consommateurs sont dépendants. La dépendance physique et psychologique à la marijuana est de faible à modérée. Alors que pour la cigarette, elle est de élevée à très élevée. Et pour l'alcool, elle est très élevée.

Étant donné la teneur en substances chimiques cancérigènes, le cannabis peut aussi entraîner des troubles pulmonaires, mais si le produit est inhalé en très grande quantité sur une très grande période⁶.

Le sénateur Nolin propose carrément de légaliser le cannabis, comme l'alcool et le tabac. Créer une Société des alcools... et des drogues (SAD), tout en mettant l'accent sur l'éducation et la prévention auprès des jeunes.

Banalise-t-on la marijuana auprès des ados? Non, répond le sénateur, « ce serait jouer à l'autruche ». Drogue de prédilection chez les ados, « 70 % des jeunes Canadiens ont fumé du pot au moins une fois entre 12 et 17 ans. Les parents ont un rôle important d'éducation à jouer à ce stade de la vie ».

Tant en matière de drogues licites qu'illicites, le Canada « n'a pas de véritable stratégie nationale sauf un patchwork d'approches désarticulées » sous le leadership d'un seul ministère, Santé Canada. « On fait grand cas du cannabis alors qu'on sait très bien que l'alcool tue plus de Canadiens que les drogues illicites. »

À cause de l'importance des enjeux, Nolin propose d'ouvrir le débat avec des antennes plantées dans tous les milieux selon leurs champs de compétence : provinces, territoires, municipalités, organismes communautaires, secteur privé afin d'orienter la société. Et de forger une boussole nationale dotée de véritables moyens financiers et d'outils adéquats. Parmi ceux-ci, la création d'un Observatoire canadien sur les substances psychoactives et les dépendances afin de sonder la population adulte et étudiante tous les deux ans. Selon le sénateur, l'actuelle prohibition du cannabis pousse au contraire les ados dans les mains des petits revendeurs de rue dont la qualité de la came est douteuse et « qui ont d'autres substances à offrir ».

Une des conséquences « inévitables » de la création d'une SAD serait de couper l'herbe sous le pied des trafiquants. « Les criminels se frottent les mains avec la prohibition », ajoute-t-il, traçant un parallèle avec le trafic illégal d'alcool dans les années 1920-33. Nolin louange le travail des policiers qui sont sur la première ligne de feu dans la guerre du cannabis. Mais en cessant de considérer le cannabis comme « une drogue dure », ceux-ci pourraient cibler leurs efforts sur les gros trafiquants.

Nolin concède que la création d'une SAD n'étoufferait pas complètement le marché noir et le trafic. Et qu'un tel projet est « hérétique » sans la bénédiction des Américains et du reste du monde. Le cannabis est devenu illégal au Canada en 1923 puis, hors la loi internationale lors de l'adoption d'une convention des Nations Unies en 1961, sous le leadership américain.

Le rapport Nolin tombait sur le bureau de l'ex-premier ministre, Jean Chrétien, un an et demi après qu'une étude de Léger Marketing (juin 2001) ait indiqué que 46,8 % des Canadiens et 52,7 % des Québécois pensent que le fédéral devrait légaliser la vente et la consommation de cannabis.

5. *Le Cannabis : Positions pour un régime de politique publique pour le Canada*, Rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, septembre 2002.

6. Société Radio-Canada, *Le Point*, 2, 3 et 4 septembre 2003.



PHOTO : ALAIN BERTHIAUME



L'héritage politique de Jean Chrétien

Le projet d'une Société des alcools et des drogues au nord du 45e parallèle risque en effet de ne pas voir le jour demain matin. « Décriminalisation et non légalisation », a rétorqué l'ex-premier ministre Jean Chrétien en réponse aux recommandations du rapport Nolin, rapidement déposé sur une tablette.

L'annonce du projet de loi canadien sur la marijuana a été faite à Washington au printemps dernier sous l'œil vigilant de John Walters, le tzar de la lutte antidrogue du président Bush. Car les Américains craignent d'être inondés de « Québec Gold » ou de « BC Bud ». Quarante-vingt-dix pour cent de l'actuelle production canadienne serait exportée aux États-Unis.

Il y a quelques années, des fonctionnaires de Washington avaient affublé le Canada de « Colombie du Nord⁷ » et que le pays pourrait s'ajouter à la liste peu enviable « des pays soupçonnés de laxisme dans la lutte contre la production et le trafic de drogues ».

Depuis cinq ans, la moyenne annuelle des saisies de marijuana effectuées aux frontières américaines se chiffre à 271 tonnes. Les premiers pourvoyeurs sont la Colombie, le Mexique et la Jamaïque. « En 2000, les saisies de marijuana en provenance du Canada représentaient 0,3 % », explique Jack Reed, du Bureau des statistiques criminelles américaines qui ne dispose pas de données plus récentes en provenance des autorités fédérales sur le pourcentage des saisies de marijuana canadienne.

« Le projet de loi canadien répond aux attentes de l'administration Bush qui maudit la marijuana. Il tombe dans la rhétorique de guerre au terrorisme des grandes agences comme la DEA », lance Paul Armentano, auteur d'une étude poussée sur l'industrie du cannabis américaine pour le compte de la Fondation Norml. L'organisation milite depuis 30 ans en faveur d'une légalisation de la marijuana dans une nation aux prises « avec une profonde psychose⁸ ».

7. CÉDILOT, André. *Les trafiquants de pot canadiens sont surnommés les Colombiens du Nord*, La Presse, 26 mai, 2000.

8. SCHLOSSER, Eric. *More reefer madness*, The Atlantic Monthly, April 1997.



Les vendanges du Nord! Des policiers de la SQ en civil arrachent des plants dans un champ près d'Oka. La plante de cannabis est cultivée depuis la nuit des temps. Elle était considérée comme « la plante de la joie » lors des cérémonies spirituelles pratiquées par des tribus chinoises, indiennes et du Moyen-Orient. Le cannabis est devenu illégal au Canada en 1923 et hors la loi internationale en 1961.

Les États-Unis, champion mondial de la guerre à la drogue, dépensent de 35 à 40 milliards \$ par année pour couper court à la stupéfiante boulimie de leurs contribuables. Cela n'empêche pas la marijuana d'être la première cash crop du pays. Au prix d'une once vendue dans la rue, le cannabis vaut deux fois plus que la principale production légale cultivée au pays, le maïs, soit 44 milliards \$⁹!

Chez l'Oncle Sam, le cannabis, tout comme au Canada, est la troisième drogue la plus populaire après le tabac et l'alcool. Plus de quatre-vingts millions d'Américains admettent avoir déjà fumé du pot, dont l'ex-président des États-Unis, le démocrate Bill Clinton, en précisant toutefois « ne pas avoir inhalé ». Douze millions de personnes en consommeraient régulièrement. Et, dans le pays de la tolérance zéro, la marijuana est aussi la drogue de prédilection des jeunes Américains.

Plus de cinq millions d'Américains ont été arrêtés au cours de la dernière décennie sous des inculpations relatives à la marijuana. Près de 90 % de ces arrestations sont pour possession simple, pas pour trafic ou vente. Les prisons sont pleines à craquer. Et la population carcérale, toute proportion gardée, est surtout composée des minorités noires et de latinos.

Pour des raisons de pratiques fiscales, la Californie, premier producteur de pot extérieur, a aussi été le premier de douze États américains à décriminaliser la possession simple de marijuana.

Par décriminalisation, on entend des peines sévères pour les producteurs et les trafiquants. Mais pas de prison ou de record criminel pour quelqu'un qui est arrêté une première fois avec une petite quantité de marijuana. Au lieu, les policiers collent des amendes comme des billets d'excès de vitesse. L'État californien engrange près de 100 millions \$ par année depuis l'adoption de cette loi.

Le projet d'Ottawa, qui s'inspire de cette logique, est loin de faire l'unanimité. « Ce sont les petits fumeurs dans la rue qui vont payer la note », dit Hugô St-Onge, président de Bloc Pot. Des amendes sévères sont prévues pour les petits producteurs, une disposition qui inciterait ceux qui cultivent pour leur consommation personnelle à acheter dans la rue. « On ne fait qu'encourager les cartels. Ceux qui sont capables de se payer les meilleurs avocats », soutient M. St-Onge.

9. ARMENTANO, Paul, et John GETTMAN. *Norml Report on U.S. Domestic Marijuana Production*, October 1998.

Originaires de Californie, les Hells Angels ont régné en maîtres au Québec de 1994 à 2001. La guerre sanglante entre les Hells Angels et leur ennemi juré, les Rock Machine, pour le contrôle des stupéfiants dans l'Île de Montréal a fait 163 morts. Malgré l'arrestation du « premier ministre des Hells », Mom Boucher, et les importantes rafles policières Printemps 2001 et 2004, la loi de l'Omerta règne toujours dans les campagnes. Et les profits du cannabis font encore tourner la machine des Hells.



PHOTO : YVAN TREMBLAY, GRACIEUSÉ DE MICHEL AUGER



PHOTO : JACQUES BOURDON,
GRACIEUSITÉ DE
MICHEL AUGER

Une infime poignée de cultivateurs de marijuana, des gens atteints de sida ou de sclérose en plaques par exemple, sont autorisés à produire légalement du « pot médicament » pour soulager leur douleur. En juillet 2001, pour des raisons humanitaires, le Canada a été le premier pays au monde à voter une loi pour permettre la production de marijuana à des fins médicales.

Le gouvernement fédéral a tenté de devenir l'unique « pusher » officiel auprès de ces patients en octroyant un contrat de 5,7 millions \$ à la compagnie Prairie Plant System (PPS) pour produire du « pot médicament ». Cultivé sous haute surveillance dans une ancienne mine désaffectée, à Flin Flon au Manitoba, le pot PPS est infumable, selon les usagers, parce qu'il contient entre autres des traces de métaux lourds. Ce qui n'est pas sans donner des maux de tête tant aux patients qu'à Santé Canada. Les activistes du pot gagnent le droit au développement du commerce de marijuana de qualité devant les tribunaux. Plusieurs voient dans le « pot médicament » un premier pas vers la légalisation.

L'histoire se répète. Au début du siècle dernier, avant la prohibition, le cannabis était disponible dans toutes les pharmacies du monde sous forme d'extraits, teintures, résines, sirops et autres formes utiles pour des soins médicaux¹⁰.

« Joint récréatif », « drogue dure » ou « médicament »? Les Hells Angels capitalisent sur la confusion des genres pour tisser une véritable multinationale. Originaires de Californie, les Hells Angels compte aujourd'hui 237 chapitres répartis sur tous les continents dont 36 au Canada, mondialisation oblige. Mais c'est au Québec que le club de motards s'est distingué de la confrérie internationale : par l'utilisation effrénée de la violence!

Deux événements tragiques,

parmi d'autres, ont révolté l'opinion publique contre les Hells Angels. L'attentat raté contre le chroniqueur judiciaire, Michel Auger, du *Journal de Montréal*, le 13 septembre 2000. M. Auger était apparemment sur la *Hit List* du chef guerrier des Hells, Mom Boucher.

Et l'assassinat du jeune Daniel Desrochers dans un attentat à la voiture piégée dans les rues de Montréal, le 9 août 1995, victime de la guerre entre les Hells et leur ennemi juré, les Rock Machine, pour le contrôle des stupéfiants dans l'Île de Montréal. La mère de l'enfant, Josée-Anne Desrochers, écrit dans son livre *Mon enfant contre une bombe* avoir reçu une offre de 3 millions de \$ des Hells Angels pour acheter son silence.

Forte d'une pétition de près de deux millions de personnes, Mme Desrochers a poussé les pouvoirs publics à adopter une loi antigang en 1997.

La guerre sanglante entre les Hells Angels et leurs ennemis jurés, les Rock Machine, pour le contrôle des stupéfiants dans l'Île de Montréal a fait 163 morts de 1994 à 2001. L'assassinat en 1995 d'un enfant à la voiture piégée a forcé les pouvoirs publics à réagir. Depuis, « le Canada a déclaré la guerre aux bandes de motards criminels ».

10. *High Time, A survey of illegal drugs*, The Economist, July 28, 2001. MacCOUN, Robert J. and Peter REUTER. *Drug War Heresies, Learning from Other Vices, Times, & Places*, Cambridge University Press, 2001.



PHOTO : PIERRE MCCANN, GRACIEUSITÉ DE MICHEL AUGER

100 % pur
plaisir.



Mardi 19 h
**Cultivé et
bien élevé**

UNE PRÉSENTATION DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Avec Pascale Tremblay, parcourez
le monde fascinant de l'industrie
bioalimentaire du Québec.

En rappel dimanche 18 h.



Québec

Canada



Télé-Québec
telequebec.tv

Ça change de la télé



La route vers l'enfer

« **L**a situation financière des agriculteurs s'est grandement détériorée depuis cinq ans. Il se pourrait que certains soient tentés de cultiver du cannabis. C'est comme en Colombie, il paraît que les agriculteurs n'ont pas le choix! », lance Sylvain Michon, producteur laitier de La Présentation.

Monsieur Michon siège comme représentant de l'UPA au Comité de citoyens, fondé par Yvan Loubier, pour mieux appuyer l'Opération Cisaille dans la MRC des Maskoutains. Il est le seul producteur à avoir accepté de se faire photographier pour ce reportage.

Bien que le « premier ministre des Hells », Mom Boucher, ait été condamné à la prison à vie, en mai 2002, pour le meurtre de deux gardiens de prison, la crainte de briser la loi de l'Omerta est toujours vive dans les rangs. « Je suis membre d'une union. S'il m'arrive quelque chose, un autre me remplacera. » Michon, un ex-fumeur de pot, père de deux ados, se demande « dans quelle société on va vivre demain ».

Le nombre de coups de fil confidentiels faits dans le cadre du jumelage Info-crime Opération Cisaille est passé de 6 en 2001, à 42 en 2002 dans la MRC des Maskoutains, pour chuter à 16 en 2003. Une de ces dénonciations anonymes a permis un bon coup de filet : le démantèlement d'une usine souterraine de transformation, d'ensachage et de distribution à Sainte-Christine-d'Acton. Toutefois, l'écran de fumée qu'est l'Opération Cisaille cache l'enfer social qui se propage avec le cannabis et ce, aux quatre coins de la province.

Vol, intimidation, quote-part sur les récoltes, certains agriculteurs toucheraient des enveloppes brunes contenant de 5 000 \$ à 10 000 \$ avec le message *ferme ta gueule*. Après, ils sont piégés.

« **Les poteux** envahissent nos champs à ce stade de croissance du maïs », explique Sylvain Michon, producteur laitier de La Présentation qui ajoute : « La situation financière des agriculteurs s'est grandement détériorée depuis cinq ans. Il se pourrait que certains soient tentés de cultiver du cannabis. C'est comme en Colombie, il paraît que les agriculteurs n'ont pas le choix! » M. Michon doute que le Canada puisse légaliser le cannabis sans l'assentiment des Américains.



Mais la menace ne vient plus de l'extérieur. Attirée par la possibilité de profits mirobolants, une certaine relève se lance aujourd'hui à fond de train dans la production de cannabis. Résultat : la ferme familiale risque de s'envoler en fumée.

C'est le cri de désespoir lancé par un agriculteur de Nicolet dont les enfants sont pris dans l'engrenage, lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée le 19 février dernier, en présence de Georges Farrah, secrétaire parlementaire du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, responsable du développement rural. « Votre témoignage me touche. Je ne sais pas ce qui peut être fait à notre niveau. C'est pathétique. », a répondu M. Farrah visiblement désarçonné. Et ce producteur n'est pas un cas isolé.¹¹

La récolte de marijuana n'est pas mécanisée. Les milliers de plants qui échappent à la razzia policière sont récoltés la nuit et font tourner une industrie au noir en voie d'être aussi structurée qu'une Impérial Tobacco.

« Nous avons arrêté 17 personnes, des employés, dans un même village. Ce sont souvent les gens les plus démunis de la société », admet le lieutenant Jean Audet de la Sûreté du Québec.

Selon le maire de Pierreville, Bertrand Allard, la culture de marijuana est un important levier économique¹². Les « narcodollars » font tourner bon nombre de petits commerces. La région, surnommée « la Petite Colombie », a un taux de chômage parmi les plus élevés de la province.

Le maire de Pierreville, Bertrand Allard, déclarait à l'émission *Le Point* de la Société Radio-Canada en septembre dernier, que la production de cannabis était bonne pour l'économie locale. La région surnommée « La Petite Colombie » a un taux de chômage parmi les plus élevés de la province. Les « narcodollars » font tourner la caisse de plusieurs commerces de la ville. Selon la GRC, le crime organisé, dont les Hells Angels, blanchit des milliards de dollars au pays. La réputation internationale du Canada en la matière est celle d'être la « Maytag du Nord ».

Trois ans après le coup de herse donné lors de l'Opération Printemps 2001, où 2 000 policiers ont investi 77 municipalités, « les Hells Angels ne sont pas pour autant déracinés », explique Yves Lavigne, auteur expert sur le *motus operandi* du groupe de motards criminels.

La plus vaste rafle policière réalisée au pays en une journée a mené à l'actuel superprocès des membres des Nomads, le chapitre d'élite des Hells, et de leur club-école, les Rockers.

« Les chapitres fonctionnent comme des coopératives et font en quelque sorte du développement régional. Les membres sont indépendants et ont chacun leur spécialité : prêts usuraires, prostitution, cocaïne, cannabis.¹³ »

11. Voir reportage *Cannabis : la plante de l'enfer* à la page 66.

12. Société Radio-Canada, *Le Point*, 2 septembre 2003.

13. LAVIGNE, Yves. *Hells Angels at War*, Harper Collins Book, 2001.

Ils sont arrivés!

Les compagnons de travail et du loisir.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Machines agricoles
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: (819) 378-8551
Fax: (819) 378-8312 www.machinerie.com



Yves Lavigne (à droite sur la photo). L'auteur, expert sur les bandes de motards criminalisées, avait infiltré les Bandidos aux États-Unis en 1988. Lavigne est catégoriquement opposé à la légalisation de la marijuana. Selon lui, malgré les spectaculaires opérations policières Printemps 2001 et 2004, les Hells Angels ne sont pas pour autant déracinés. Pour clore le dernier chapitre des Hells, l'expert recommande la création d'une unité de détectives comme celle dirigée par Eliot Ness et ses « Incorruptibles ». Ness, un détective du Trésor américain avait eu la tête du caïd de Chicago, Al Capone, coupable d'évasion fiscale. Capone avait monté un empire de production et de distribution d'alcool au temps de la prohibition.

Le 1er mars dernier, un jury a condamné neuf Hells Angels sous des accusations de complot pour meurtres, trafic de drogues et gangstérisme. La saga judiciaire, conclue dans l'enceinte du tout nouveau palais de justice Gouin, construit à Montréal au coût de 14,5 millions \$ avec l'argent saisi au groupe criminel, passera sans doute dans les annales de l'histoire canadienne comme le début véritable de la lutte contre le crime organisé¹⁴.

Le mégaprocès montréalais a révélé un peu plus les rouages du trafic et les profits stupéfiants des Hells Angels au Québec. C'est autour de « La Table », sorte de comptoir

unique géré par les Nomads de Mom Boucher, que les membres des autres chapitres, sauf un, s'approvisionnaient entièrement en cocaïne (en provenance de Colombie), hashich et ecstasy. Un des membres du « concile » criminel avait invité le monde interlope à lui fournir de la marijuana de qualité. Le « Québec Gold » et le « BC Bud » servent tous deux de monnaie d'échange contre la cocaïne ou autres stupéfiants aux États-Unis. La comptabilité informatique des Nomads a démontré que 111 millions \$ ont transité entre leurs mains... en dix mois¹⁵!

Le vide laissé par l'arrestation de 93 personnes au

printemps 2001 a toutefois rapidement été comblé par d'autres « frères ». Un autre superprocès pointe à l'horizon à la suite de l'Opération Printemps 2004, où huit Hells issus en majorité du Chapitre South et des sympathisants ont été arrêtés dans une trentaine de municipalités et où, entre autres, 30 kg de marijuana ont été saisis ainsi que 356 810 \$.

« Les Hells ne voulaient pas tous la guerre, poursuit Yves Lavigne. Mom Boucher a fait perdre des milliards à l'organisation en braquant les projecteurs publics sur leurs activités illégales. » Depuis, plusieurs membres et sympathisants ont troqué leurs blousons de cuir et leurs « patches » pour des vestons-cravates, afin de se fondre dans l'anonymat, « comme la mafia ».

Les profits faramineux du trafic de stupéfiants continus d'être blanchis dans des propriétés, entreprises, casinos¹⁶ et investis dans la production de marijuana. Les casinos, propriétés du gouvernement, sont des endroits privilégiés du blanchiment d'argent par les groupes criminels et une source d'embarras, car le Canada est considéré comme la « Maytag du Nord » dû à son laxisme et l'absence d'un système de surveillance¹⁷.

Quant à l'offre d'achat de « Québec Gold » de la part du groupe de motards criminels, elle tient toujours. Et aucune brise ne souffle à l'horizon, ni de campagne anti-marijuana prévue à la télévision pour faire plier l'indomptable demande de cannabis.

Selon Yves Lavigne, les Hells Angels détiennent déjà un formidable pouvoir économique partout au pays : « Ils ont essayé d'acheter un siège à la Bourse de Vancouver. » Mais la prochaine étape serait l'entrée des Hells en politique : « Ils ont essayé de faire élire un membre comme conseiller municipal en Colombie-Britannique. On pourrait prendre le chemin de l'Amérique latine ou de l'Italie », prévient l'auteur d'un ton alarmiste.

En exhortant le déclassement international du cannabis comme « drogue dure », le sénateur Pierre Claude Nolin demande aux législateurs de la planète d'inhaler une bouffée de bon sens. Il est douteux que le premier ministre canadien, Paul Martin, tende un tel calumet au prochain président américain autour de la table des Nations Unies. Toutefois, l'attitude des électeurs, comme celle des gouvernements, change selon les valeurs morales de leur époque. Alcool, tabac, jeux, ont tous provoqué de fulminants débats. En attendant, si certains touchent le « jackpot », une majorité d'agriculteurs sont les victimes collatérales d'une guerre absurde. ✱

14 et 15. CÉDILOT André. *Le procès des Hells, Où est passé l'argent?* La Presse, 6 mars 2004.

16 et 17. SHER, Julian and William MARSDEN. *The Road to Hell*, published by Alfred A. Knoff, Canada, 2003, 391 p.



taarup

Voici l'enrobeuse qui peut suivre les grosses presses
(haute densité) sans les perdre de vue: **La Taarup 7664!**



- Grosses balles rectangulaires, carrées, et balles rondes de toutes dimensions.
- Rapidité et efficacité grâce au système informatisé programmable, d'opération conviviale.
- Nouveau système d'alimentation hydraulique pour vitesse d'enrobage accrue.
- Nouveau système coupe-film.

DÉPLIANT: ENROBEUSE 7664 ☐

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

MARQUE DE TRACTEUR _____

C.V. _____



1200 Rocheleau
Drummondville (Qc)
J2C 5Y3
tél.: (819) 477-2055

<http://www.kvernelandgroup.com>

Cannabis

la plante de l'enfer

Texte de Nicolas Mesly

L'intrus qui fait dire
aux producteurs québécois :
« On n'est plus maîtres chez nous! »

PHOTO : ALAIN BERTHAUME



Fléau. Épidémie. Calamité. Peste verte. Pas un producteur qui n'ait pas sa propre histoire d'horreur à raconter. Parmi les dommages collatéraux de la prohibition du cannabis, la ferme familiale. Peu après le lancement de l'Opération Cisaille à Saint-Hyacinthe le 25 juin dernier, Le Coopérateur a rencontré des agriculteurs pour discuter de l'impact de la production illégale de cannabis dans leurs champs de maïs. Certains ont accepté de rompre la loi de l'Omerta sous la condition sine qua non de l'anonymat. À la veille d'une autre invasion de « poteux », nous faisons le point sur « la plante de l'enfer ». Parmi ces cinq témoignages, le tout récent cri de désespoir d'un agriculteur de Nicolet, lancé lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée en février dernier.

Producteurs de grandes cultures dans la région de Baie-du-Febvre, ce couple trouve immanquablement entre 50 et 60 plants de cannabis dans leurs champs chaque année où ils plantent du maïs, parfois juste sous leur nez en arrière de la maison familiale. À l'automne 2003, une soixantaine de plants avaient été récoltés lors du passage de la batteuse. Composeraient-ils le numéro Info-crime pour dénoncer les « poteux » ?
« On n'a pas envie de se faire casser

Pour ce couple et leur cercle d'amis, fini les petites promenades estivales dans les boisés de la région, pour éviter de tomber sur des gens douteux. La production de cannabis a empoisonné leur vie en envahissant de façon endémique boisés et érablières.

« J'aurais juste besoin de planter un plant à l'acre pour me tirer d'affaires », souligne à la blague le céréaliculteur qui s'empresse d'ajouter que leur entreprise est pratiquement exempte de dettes.

« On n'a pas envie de se faire casser les deux jambes si on dénonce quelqu'un. »

les deux jambes si on dénonce quelqu'un », répond la productrice avec un sourire timide. Dans ce ménage, si on admire le courage de Monsieur Loubier, on souligne que le député « a le poids de son parti derrière lui et qu'il a bénéficié de protection policière ».

Ce producteur souligne que les individus qui trempent dans le trafic de marijuana « vivent comme des millionnaires ». Et il se demande ce que fait le fisc. Quant à la légalisation du cannabis dans ce ménage, « on ne sait pas trop quoi en penser ».

« Plusieurs ticounes empruntent le nom des Hells pour terroriser les agriculteurs », explique Jean Audet, le père de l'Opération Cisaille instaurée en 1999 par la Sûreté du Québec. M. Audet invite les producteurs à dénoncer les mariculteurs qui envahissent leurs champs de maïs. « C'est comme s'ils étaient dans votre salon! » Le spécialiste des drogues recommande l'extrême prudence si l'on découvre des plantations sur ses terres, car elles peuvent être piégées! M. Audet ne peut préciser à partir de combien de plants trouvés on a affaire au crime organisé. Mais, selon le policier, petits et gros mariculteurs travaillent tous en sous-traitance pour les Hells Angels qui contrôlent, eux, la distribution. « Tu peux pas faire cavalier seul. Les nouvelles courent vite dans le milieu. Tu reçois aussitôt une visite et une offre que tu ne peux pas refuser. » Le lieutenant Jean Audet fait maintenant partie d'une équipe mixte de lutte antiterrorisme à la GRC.



PHOTO : ANNE WHITESIDE

Plantations piégées. ATTENTION!

Piège découvert dans une plantation extérieure



Planche à clous dissimulée dans le périmètre d'une plantation extérieure



Lames de rasoir insérées dans le bas des tiges des plants



Baril de métal de 45 gallons transformé en gueule de requin : lorsqu'un marcheur tombe dans cette trappe, il ne peut en retirer sa jambe.



Booby traps comme au Vietnam : un simple piège à rat sert de détonateur à une cartouche de fusil de calibre 12. Le visiteur importun a aussitôt les jambes réduites en bouillie.



« Qui je vais dénoncer? Mon voisin? Mon employé? Le crime organisé? On ne sait pas à qui on fait affaire », dit ce producteur laitier. En 2002, les agents de la SQ ont trouvé 180 plants de marijuana plantés à son insu dans un champ de maïs à moins de deux cents mètres de la résidence.

« Mon père m'a pas appris à planter du pot. »

Ce producteur dit avoir été au courant de la présence de la plantation illégale dans ses champs, après qu'une compagnie lui ait offert de lui vendre une photo aérienne de sa ferme. Dans ce cas-ci, le producteur n'a pas appelé Info-crime, « par peur », bien qu'il n'ait reçu aucune menace. Deux

semaines plus tard, une brigade de la SQ débarquait chez lui en VTT.

« Les policiers m'ont demandé si c'est moi qui les avait plantés. Mon père m'a pas appris à planter du pot. Et on commencera pas à en planter pour faire fumer nos enfants », renchérit ce producteur offusqué, père de cinq enfants.

Le repérage des plants sur sa ferme est le résultat d'une surveillance policière aérienne. L'éleveur se rappelle que les plants sentaient « la mouffette » lorsqu'il a visité les lieux en compagnie des policiers, après que ceux-ci eurent sécurisé le périmètre.

En 2003, aucun plant n'a été trouvé. Ce producteur est pour la légalisation de la marijuana : « C'est l'illégalité qui fait que c'est payant. Légaliser ferait tomber les prix. Ce serait moins rentable. Les gens sèmeraient moins. »

La télédétection

visuelle est utilisée par les policiers pour repérer le cannabis.

Autre conséquence, enrayer l'escalade de la violence. « Le gars qui se fait voler ses plants, y doit récupérer son argent. »

Cet éleveur ne croit pas que la légalisation de la marijuana encouragerait automatiquement les jeunes à fumer : « C'est comme la cigarette, c'est pas tous les jeunes qui fument. »

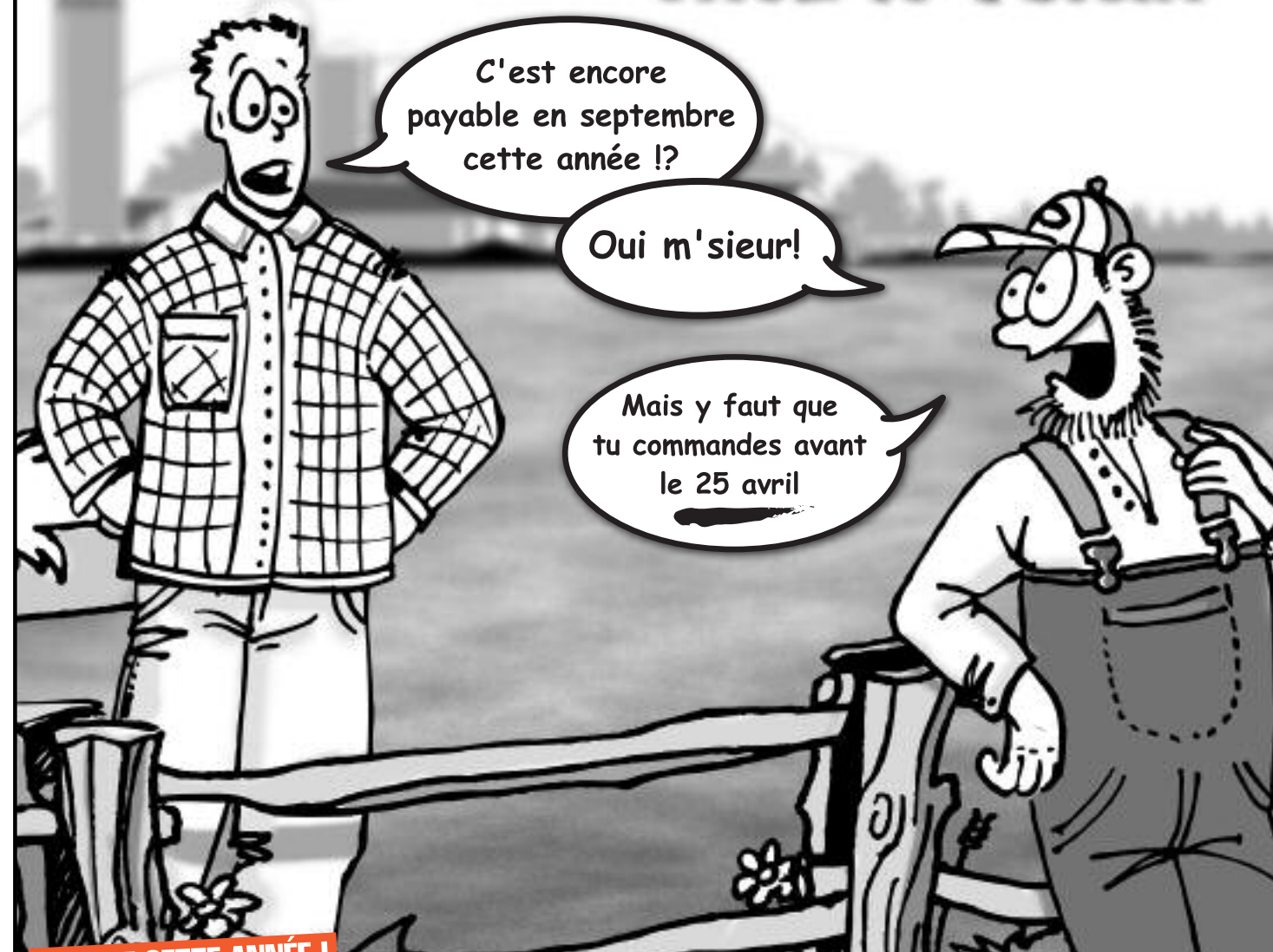
Le rôle des parents est important, dit-il, pour discuter des conséquences et de leur fréquentation.

D'après ce producteur, l'industrie du cannabis procure de l'emploi au village du semis à la récolte : « Il faut des gardiens, des arroseurs, des récolteurs, ceux qui travaillent à trimer les cocottes à l'automne toucheraient 20,00 \$/heure. »

Selon cet éleveur, les motards sont plus discrets maintenant dans la région. Toutefois, ceux qui vivent grassement de la marijuana mènent un train de vie largement supérieur à leurs moyens.

BIENVENUE MEMBRES, NON-MEMBRES ET FORFAITAIRES

C'est toujours mieux chez le voisin



ENCORE CETTE ANNÉE !

Payable le 15 septembre 2004*

*Après approbation de crédit • Applicable sur: Tube - Pellicule - Ficelle - Filet • Si commandé avant le 25 avril 2004.



**Quincaillerie
Matériaux
Meunerie**
www.cfqtr.qc.ca



PHOTO: ANNE WHITESIDE

En 2001 et 2002, ce producteur laitier a découvert une cinquantaine de plants de cannabis en allant arroser un champ de maïs. L'entrevue avec *Le Coopérateur* se déroule dans sa cuisine. « Je m'inquiète du sort de la future génération », dit l'éleveur, en lançant un regard furtif à son fils aîné.

La forte tension qui règne dans la pièce irradie, justement, un conflit de génération. Le père a repris la ferme familiale en travaillant à la sueur de son front. Le fils, lui, 21 ans, a quitté l'école et répond mollement sur ses intentions de prendre la relève.

Durant l'entrevue, le jeune homme, une pièce d'homme taillé dans un tronc d'érable, fixe le journaliste d'un regard froid. Interrogé sur la présence de cannabis sur les terres familiales et le possible rôle des Hells dans l'affaire, il lance, agressif : « Qui t'a dit que c'était les Hells? C'est juste pour faire peur! »

Il se lève d'un bond et quitte précipitamment la pièce sans saluer. À travers la fenêtre, on le verra s'engouffrer à bord d'un pick-up noir où deux copains l'attendent. Pas besoin de dessin. Le fils a mis le doigt dans l'engrenage. Le père, découragé, ajoute en guise d'explication : « Le propriétaire d'une porcherie voisine a recruté trois ou quatre jeunes pour planter. Mon fils n'aura jamais la terre pour cultiver du cannabis! »

Dans ce cas précis, le numéro d'Info-crime restera ligne morte en 2003 comme les deux années précédentes. En rappelant cet éleveur pour prendre le pouls de la situation un an plus tard, on apprend que le fils a quitté le foyer

« Mon fils n'aura jamais la terre pour cultiver du cannabis! »

familial au cours de l'été dernier. Qu'il s'est acheté une maison. Et que l'automne dernier, 600 plants de marijuana ont été arrachés par la SQ en partie dans les champs de maïs de cet agriculteur et ceux de son voisin, situés près d'un boisé éloigné. Valeur au marché :

500 000 \$.

Pour ce producteur, l'argent facile généré par la culture illégale du cannabis n'empoisonne pas seulement les relations « père-fils ». Elle fait tourner toute une économie souterraine : achat de VTT, skidoo, pick-up dernier cri.

Tandis que vache folle, moratoire sur le porc, augmentation des taxes foncières, effondrement du prix du maïs influencent le prix de vente et de location des terres. « De l'argent est transigé sous la table, pour permettre la culture de cannabis. »

Monsieur X fait du battage à forfait pour rentabiliser sa moissonneuse-batteuse. Ce producteur n'a jamais vu de plants de marijuana « debout » en avant de la batteuse. En 2003, il a aperçu moins « d'îlots de cannabis » tant sur ses terres que celles de ses clients qu'en 2002, sans pouvoir préciser le nombre de plants. Par contre, les îlots plantés par des amateurs et ceux plantés par des professionnels sont distinctifs, les seconds étant beaucoup plus propres.

Ce producteur céréalier est pour la légalisation du cannabis. « On arrêterait de nous arracher nos plants de blé d'Inde. Les poteux ne m'aident pas à payer mes taxes », dit-il.

Ce céréaliculteur a deux enfants à la polyvalente. La plus jeune, 13 ans, se fait offrir du pot régulièrement. Il dit ne pas craindre la banalisation du cannabis advenant la légalisation du produit. « On en parle avec les enfants. C'est comme la boisson. On a légalisé. Puis la fin du monde est pas arrivée. »



PHOTO : SÛRETÉ DU QUÉBEC

Un témoignage bouleversant

Lors de l'assemblée annuelle de la Coopérative fédérée de Québec le 19 février dernier, un délégué de la région de Nicolet a stigmatisé l'audience en racontant, sanglotant, comment la culture de marijuana dans les champs des agriculteurs empoisonne le tissu social et familial.

Des jeunes urbains, a-t-il dit, viennent s'établir dans les campagnes en transformant les maisons louées « en serres hydroponiques hautement sophistiquées »

pour y cultiver « des plantes à haute valeur ajoutée ». Et ils envahissent les champs de maïs. Ceux qui résistent sont menacés : grange brûlée, avionnette incendiée... Mais c'est en décrivant le drame de ses quatre voisins « de bons coopérateurs », dont les enfants sont pris dans l'engrenage, que l'agriculteur a « gelé » l'assistance. Production, consommation, vols, menaces de mort, voies de fait, les jeunes qui se sont endettés pour planter du cannabis et qui se font

voler leurs récoltes tombent dans la spirale infernale. « Je suis passé dans le tordeur. Je suis le voisin de mon voisin », a indiqué le producteur.

Son fils, mineur, est en attente de son procès. Pour le protéger, l'agriculteur ne peut dénoncer les gens impliqués dans cette affaire. « Mon fils m'a dit qu'il ne voulait pas mourir. » Quant à son plus jeune fils, il a été mis à la porte de l'école secondaire parce qu'il avait de la marijuana sur

« Mon fils m'a dit qu'il ne voulait pas mourir! »

lui. Suite à son témoignage bouleversant, plusieurs producteurs sont venus spontanément offrir leur sympathie à cet agriculteur.

Ce producteur dit avoir demandé l'aide des policiers, mais s'est fait répondre « qu'ils n'avaient pas le temps ». Il se prononce contre la légalisation de la marijuana. « T'as pas un ado aux yeux rouges? », a-t-il demandé, « Y veut plus rien faire. » ✱

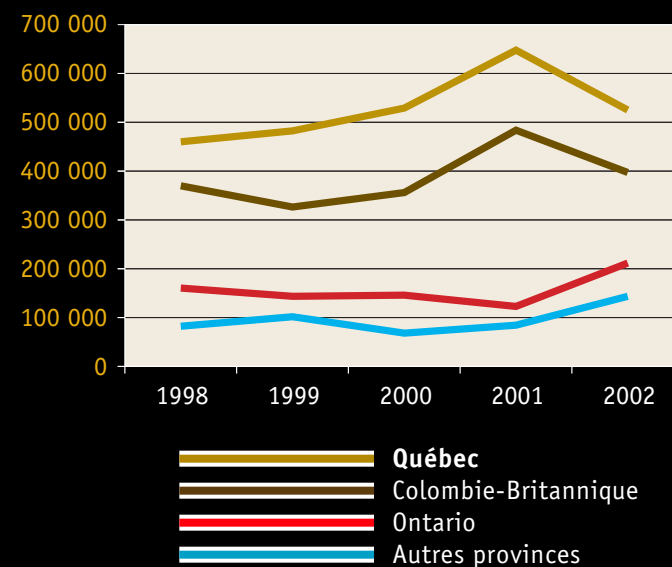
LES VENDANGES DU NORD



PHOTO : NICOLAS MESLY

Claudia Bédard a en main l'équipement de toute jeune recrue policière au pays. Les vendanges du nord coûtent une fortune au Trésor public. Les enquêteurs réclament de vrais moyens pour combattre le crime organisé, par le nerf de la guerre, en récupérant plus facilement l'argent des narcotrafiquants.

Saisies de plants de marijuana par province, tous services de police confondus, 1998-2002. Le Québec détient le record canadien!



Les policiers ne demandent pas seulement l'aide de l'UPA pour tenter d'éradiquer l'envahissante culture de la marijuana. Les clubs de VTT, l'Association de pilotes d'aéronefs, la Fédération des pourvoyeurs du Québec, la Régie des assurances agricoles, les regroupements de travailleurs forestiers sont invités à coopérer. Les policiers sont débordés!